DOMAINE DES SCADES

RÉGLEMENT CARPODROME

Suite à de nombreux abus : un seul accompagnant est autorisé par pêcheur, y compris pour les pique-niques et barbecues. Carpodrome = Calme et Concentration

Pour les Barbecues et pique-niques en famille/amis, profitez de nos parcours à Truites !!!

- ° Régler droit de pêche avant de pêcher
- ° Véhicules interdits. Accès carpodrom à pied, prévoir chariot
- ° Rester à l'emplacement choisi
- ° Pêche NO KILL & Bourriche interdite
- ° Tapis de Réception obligatoire
- ° Hameçon sans ardillon (maxi 10) & Tresse interdite
- ° 1 canne par pêcheur
- ° Canne autorisée : Coup, Anglaise, Feeder, Quiver.
- ° Appâts autorisés:

Pellets, chènevis, maïs, pois chiches, vers de terreau, bouillettes, pâte, asticots.

° <u>Appâts interdits</u>:

Graine crues, arachides grasses, amorces

DOMAINE DES SCADES

RÉGLEMENT GÉNÉRAL

Respectez:

- ° Les horaires (7h-13h/13h-19h)
- ° Le site (propreté, arbres...), la tranquillité des pêcheurs

Interdit de:

- ° Monter sur, les talus, la cascade, les arbres
- ° Jeter des cailloux dans l'eau ou de se baigner
- ° Circuler en 2 ou 4 roues
- ° Pêcher à l'épuisette ou d'harponner
- ° Tenir les chiens en laisse
- ° Vous êtes responsables de vos enfants et des dégâts qu'ils peuvent causés
- ° Arrêt de la pêche en cas d'orage
- ° Parkings non gardés
- ° Fermé le jeudi (sauf fériés)

En cas de non respect des règlements, la direction décline toutes responsabilités et se réserve l'exclusion définitive avec non remboursement.